Communiqué de presse
Le 23 novembre 2026

Outre-mer : face au changement climatique, la coopération interterritoriale devient un levier essentiel pour financer l'adaptation

L'AFL, la banque des collectivités locales, et l'ACCD'OM publient une déclinaison ultramarine de l'étude sur la coopération interterritoriale, réalisée en partenariat avec le CNFPT-INET. À partir des contributions de neuf collectivités et groupements (Mayotte, Guyane, La Réunion, Polynésie française et Saint-Martin), cette publication montre combien la coopération constitue, face aux vulnérabilités climatiques et aux contraintes propres aux Outre-mer, un levier pour préserver les ressources, renforcer la capacité d'investissement et préparer l'avenir de ces territoires.

Une étude construite à partir des réalités ultramarines

Cette déclinaison prolonge l'étude « *Faire face aux enjeux climatiques : la coopération interterritoriale comme moteur de l'investissement local* », réalisée par des élèves de l'INET dans le cadre du partenariat entre l'AFL et le CNFPT, et publiée en avril 2026.

Elle s'appuie sur **les contributions de neuf collectivités et groupements** : la Collectivité de Saint-Martin, la Collectivité Territoriale de Guyane, la commune de Mamoudzou et la CADEMA à Mayotte, les communes de La Plaine-des-Palmistes et de Saint-Paul à La Réunion, ainsi que le Syndicat mixte en charge du Contrat de ville de l'agglomération de Papeete et les communes de Paea et de Gambier en Polynésie-Française.

Un constat central se dégage : la réussite des coopérations repose autant sur l'engagement des acteurs et les moyens d'ingénierie mobilisés que sur les financements disponibles.

« Dans les Outre-mer, nous savons combien les défis auxquels nous faisons face dépassent les frontières administratives. La coopération interterritoriale nous permet de mettre en commun nos expériences, compétences et capacités d'action, pour préserver les ressources de nos territoires, y compris financières, et contribuer à préserver leur habitabilité. Cette étude met en lumière cette réalité : c'est en rapprochant nos territoires que nous renforcerons notre capacité à relever les défis de demain. »

Ambdilwahedou Soumaila, Maire de Mamoudzou, collectivité actionnaire de l'AFL et membre de l'ACCD'OM, Président de la CADEMA et Président de l'Association des maires de Mayotte (AMM).

« Nos collectivités vivent en première ligne les effets du changement climatique. Face à ces défis, aucune ne peut agir seule. Coopérer n'est pas une option, c'est une nécessité. Cette étude, menée avec l'AFL en apporte une illustration concrète. Elle montre la richesse des coopérations déjà engagées et des freins, qui appellent à des réponses concrètes. L'ACCD'OM, qui rassemble les onze territoires d'outre-mer, continuera d'encourager et de mutualiser les expériences d'un océan à l'autre et de porter la voix des élus locaux. Je remercie l'AFL pour ce partenariat et toutes les collectivités qui ont contribué à cette étude. »

Joseph Kaiha, Président de l'ACCD'OM et Maire de Ua Pou.

Cliquez pour découvrir l'étude complète

Dans les Outre-mer, coopérer est une nécessité

Insularité, éloignement, accès à l'eau et à l'énergie, recul du trait de côte, sargasses ou risques climatiques : de nombreux défis auxquels sont confrontés les territoires ultramarins dépassent leurs frontières administratives. La coopération s'y organise déjà à plusieurs échelles : entre collectivités voisines, entre territoires ultramarins et hexagonaux, mais aussi avec les États voisins.

À Saint-Martin, par exemple, la gestion des sargasses implique nécessairement une coopération entre les parties française et néerlandaise de l'île. La Guyane évoque quant à elle une véritable « diplomatie climatique », tandis que Mamoudzou développe des coopérations à l'échelle de l'océan Indien.

Ces démarches permettent de **partager les coûts, mutualiser les compétences et agir à la bonne échelle** sur l'eau, l'énergie, les déchets ou encore l'adaptation climatique.

Des freins qui ne sont pas seulement financiers

L'étude montre également que les difficultés rencontrées par les collectivités ultramarines dépassent la seule question du financement : cadres juridiques parfois peu adaptés, manque d'ingénierie, éloignement géographique, surcoûts logistiques, difficultés de recrutement ou encore complexité d'accès à certains dispositifs.

Dans ce contexte, la coopération permet de **mutualiser l'ingénierie et le portage financier des projets**. Mais elle nécessite des ressources propres : animation, coordination, études et mobilisation des agents sont indispensables pour inscrire les projets dans la durée. Ce coût est par ailleurs plus élevé en Outre-Mer que dans l'Hexagone.

Financer aujourd'hui des investissements qui engagent les territoires de demain

Pour les territoires d'Outre-mer, l'enjeu est de **répondre aux urgences tout en anticipant les conséquences futures du changement climatique.**

À Mamoudzou, chaque investissement réalisé dans le cadre de la reconstruction après le cyclone Chido est ainsi pensé comme un investissement d'adaptation. À Saint-Martin, l'expérience de la reconstruction après Irma conduit également à mieux prendre en compte le temps long dans les choix d'aménagement.

Réseaux d'eau, stations d'épuration, équipements énergétiques ou aménagements littoraux : ces investissements structurent les territoires pour plusieurs décennies. **L'enjeu n'est donc plus seulement de financer des équipements, mais de financer leur résilience.**

Pour y parvenir, l'ingénierie est essentielle pour identifier les financements disponibles, monter les dossiers, coordonner les partenaires et assurer le suivi des projets dans le temps.

Six conditions pour faire de la coopération un levier d'adaptation

À partir des témoignages recueillis, l'étude identifie six conditions pour réussir les coopérations interterritoriales :

1. Partir d'un problème concret ;
2. Identifier un pilote ou chef de projet ;
3. Financer l'animation et la coordination ;
4. Mutualiser l'ingénierie ;
5. Sécuriser le financement ;
6. Inscrire la coopération dans le temps.

Ce qu'il faut retenir :

- **En Outre-mer, coopérer est une nécessité**, les risques climatiques et environnementaux sont élevés et de nombreux enjeux dépassent les limites administratives des collectivités.
- **La coopération existe déjà à plusieurs échelles**, du territoire local aux bassins régionaux et internationaux.
- **Les freins ne sont pas seulement financiers** : ce sont également les contraintes juridiques et le manque d'ingénierie.
- **Coopérer a un coût initial particulièrement important en Outre-mer**, en temps agent, études, coordination et déplacements.
- **Financer l'adaptation suppose de raisonner sur le temps long**, tout en répondant aux urgences de court terme.

À propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« *Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants* ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé plus de 14 milliards d'euros et compte aujourd'hui 1300 actionnaires.

Plus d'informations : www.afl-banque.fr

À propos de l'Association des Communes et Collectivités d'Outre-Mer (ACCD'OM)

L'ACCD'OM (Association des Communes et Collectivités d'Outre-Mer) rassemble les collectivités ultramarines des océans Atlantique, Indien et Pacifique. Véritable force collective, elle sert de porte-voix aux élus locaux pour la défense des intérêts spécifiques des territoires ultramarins et à la valorisation des actions et richesses locales. Son réseau de 134 collectivités adhérentes s'impose aujourd'hui comme un acteur de référence et une interface stratégique entre les territoires et les instances nationales.

Plus d'informations : www.france-accdom.org

Contacts presse

AFL
Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

ACCD'OM
Laëtitia MALET – Déléguée générale
contact@france-accdom.org